

**Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie  
Paris-Rungis et de son quartier**

**Séance du Comité Syndical du 25 juin 2024**

---

Date de convocation : 17 juin 2024

**Délibération n°2024-07**

**Objet : Compte de gestion 2023**

---

Le 25 juin 2024, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, réuni à Chevilly-Larue et en visio conférence, sous la présidence de M. Bruno MARCILLAUD, son Président.

Nombre de membres composant le Comité Syndical : 28

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 2

Présents : Jean-Daniel AMSLER, Véronique BASTIDE, Vincent BEDU, Régine BOIVIN, Murielle BOURREAU, Antoine BRUNO, Stéphanie DAUMIN, Hélène DE COMARMOND, Richard DELL'AGNOLA, Ségolène DE LARMINAT, Bruno HELIN, Patrick LEROY, Antoine MORELLI, Nicolas TRYZNA, Bruno MARCILLAUD,

Pouvoir de Sabine PATOUX à Jean-Daniel AMSLER

Pouvoir de Michel LEPRETRE à Stéphanie DAUMIN

Le quorum étant atteint,

M. Nicolas TRYZNA a été désigné secrétaire de séance ;

**LE COMITE SYNDICAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5722-1 et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2016/1572 en date du 20 mai 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie et de son quartier ;

**Vu** les statuts du Syndicat et notamment ses articles 7-3 et 11 ;

**Vu** le document établi par Madame la Trésorière d'Orly concernant le compte de gestion 2023 du budget du Syndicat ;

**Considérant** la nécessité de porter à la connaissance de l'assemblée délibérante, la réconciliation des comptes établis par l'ordonnateur d'une part, et ceux établis par le comptable d'autre part ;

Sur proposition du Président ;

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

**VOTE**

**DECIDE A L'UNANIMITE**

**ARTICLE unique :** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré ce jour  
Pour extrait Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned above the text 'Le Président'.

**Le Président**